SYNDICAT DES GREFFIERS EN CHEF
CFE-CGC
15-17, rue Beccaria – 75012 PARIS
Tél. : 06.26.59.49.63

http://syndicatgreffiersenchef.e-monsite.com
justicecgc@gmail.com

COMMUNIQUÉ

Le 7 mai dernier, les organisations syndicales représentatives nous ont fait connaître les dernières propositions de l'administration. La date du 13 mai a été fixée pour faire parvenir leur acceptation ou leur refus de celles-ci.

Sur le statutaire :

Pour les greffiers en chef, la grille proposée est une version améliorée de celle du corps interministériel des attachés d'administration avec la création d'un statut d'emplois ayant un indice terminal HEB.

Cependant des questions demeurent :

- le nombre de collègues concernés par cette HEB ?
- le devenir des A2 du grade provisoire ?
- l'absence de revalorisation pour de nombreux échelons, notamment les sommitaux de chaque grade sera-t-elle maintenue ?
- l'intégration ou non du corps des greffiers en chef dans le CIGEM, permettant la mobilité vers d'autres ministères par une simple mutation et non plus un détachement, aura-t-elle lieu ?

Sur l'indemnitaire :

Sur ce point, il semble que les organisations syndicales représentatives aient abandonné ce combat.

Pourtant, avec les grilles proposées, similaires à celles des attachés, il conviendrait au minimum d'obtenir, comme eux, le calcul de nos indemnités sur la base de l'indice réel et non, comme aujourd'hui, sur celui de l'indice moyen (un 12ème échelon toucherait ainsi 670 euros par mois au lieu de 509.95 !)

Sur l'évolution des missions :

Comme nous l'indiquions dans notre dernier communiqué celle-ci ne fait pas partie des sujets de négociations, alors que pour nous, elle aurait dû en être le centre.

P/Le Bureau
Le Secrétaire Général

Philippe NEVEU